

rassemblées environ cinq cents personnes qui ont pu le fêter sans que les radicaux fissent entendre leurs cris et leurs menaces.

\*.\*

Mgr Goorsens, évêque de Namur, vient d'être nommé archevêque de Malines (Belgique) en remplacement de S. Em. le cardinal Deschamps.

Mgr Goorsens est né à Paris, dans le diocèse de Malines, le 10 juin 1827 ; il a reçu la consécration épiscopale à Malines, le 24 juin 1883, en qualité d'Abdère, *in partibus indeliium* ; coadjuteur de Mgr Graves, évêque de Namur auquel il succéda le 17 juillet 1883.

La préconisation de Mgr Goorsens au siège de Malines se fera au consistoire qui aura lieu à Rome vers la fête de la Noël.

\*.\*

Le R. P. Cazet, supérieur des Jésuites à Madagascar, a envoyé aux *Missions catholiques* un long extrait d'un rapport fait sur cette île par un vice-amiral anglais. Nous y prenons les précieux détails suivants :

“ Les Missionnaires catholiques romains travaillent silencieusement et établissent une œuvre supérieure à toute autre. Leur cathédrale est un édifice qui ferait honneur à une ville d'Europe. Les pères sont jésuites et généralement français. Ils ont pour auxiliaires de nombreuses sœurs.

“ Le grand tort de nos missionnaires protestants, c'est qu'ils sont surchargés de sollicitudes domestiques, de femmes et d'enfants ; en conséquence, il se rassemblent là où ils trouvent le plus de confortable ; et, tandis que le reste de l'île est négligé, la capitale en fourmille.

“ Règle générale, le missionnaire catholique romain ne retourne pas dans sa patrie.

“ Nos missionnaires protestants, au contraire, semblent ne songer à autre chose qu'à s'en retourner chez eux, surtout les femmes, qui ne font pas un secret de leur répugnance pour l'œuvre de la mission.”

\*.\*

M. le comte de Paris, qui se renseigne sur beaucoup de choses, ayant fait exprimer à M. Eugène Vuillot, rédacteur en chef de *l'Univers*, le désir de lui parler, celui-ci s'est fait un devoir de se rendre à cet appel.

*l'Univers* n'a pas encore jugé convenable de faire connaître à ses lecteurs ce qui s'est passé dans cette entrevue.

— D'un article que vient de publier M. Paul Bert dans un journal de Paris, et qui a pour titre : *Les préliminaires de la séparation de l'Eglise et de l'Etat*, nous extrayons ce qui suit :

“ Pour tuer lentement l'Eglise, il y a trois choses à faire :

“ 1o. Faire observer la loi du 23 mars 1882 qui empêche les *ap ap sjuerjænenir* chrétiens.